

*Questions orales***LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce extérieur.

Le président des États-Unis a engagé son gouvernement à négocier un accord de libre-échange englobant tout l'hémisphère occidental. Le gouvernement canadien a déjà décidé de participer aux négociations sur le libre-échange entre le Mexique et les États-Unis. Le gouvernement songe-t-il maintenant à explorer, à l'occasion de la visite du président Bush demain, quelles sont les intentions des États-Unis en matière de libre-échange dans l'ensemble de l'hémisphère occidental?

En juin dernier, le ministre a déclaré qu'il avait besoin de plus de temps pour examiner une telle proposition. Pourrait-il maintenant nous dire quelles sont les intentions du gouvernement concernant le libre-échange hémisphérique?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Le gouvernement a l'intention à l'heure actuelle de s'engager dans des négociations en vue d'un accord de libre-échange nord-américain avec les États-Unis et le Mexique, si le gouvernement américain est autorisé à appliquer la procédure d'autorisation accélérée.

Le président des États-Unis a laissé entendre que son pays voudrait peut-être conclure d'autres accords de libre-échange avec d'autres pays de l'Amérique du Sud ou de l'Amérique centrale, mais il n'y a encore rien de tel sur la table des négociations.

Le principe qui nous guide, c'est que plus les échanges deviendront libres entre tous les pays du monde — et telle est également la politique de l'opposition officielle qui appuie les négociations du GATT —, mieux ce sera pour tous les intéressés, car c'est la libéralisation progressive des échanges commerciaux qui a stimulé la prospérité internationale depuis 1945.

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, le ministre sait très bien que des discussions ont déjà commencé au sujet du libre-échange hémisphérique, dont le libre-échange entre les États-Unis et le Chili, et entre les États-Unis et certains pays d'Amérique centrale.

Il sait très bien également que l'une des raisons qu'il a fait valoir pour que le Canada participe aux négociations avec le Mexique, c'est que les intérêts canadiens doivent être protégés dans le cadre d'un accord trilatéral. Veut-il nous dire maintenant que le Canada participera égale-

ment à des discussions englobant l'hémisphère occidental?

Le ministre nous dira-t-il ce que fait le gouvernement canadien pour aider les Canadiens à s'équiper pour soutenir efficacement la concurrence internationale? Quand le gouvernement s'engagera-t-il à prendre notamment des mesures pour réduire les obstacles au commerce interprovincial, ou pour investir dans la recherche et le développement ainsi que dans la formation et le recyclage de sorte que les Canadiens deviennent plus compétitifs?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le gouvernement veut mettre en oeuvre des politiques visant à améliorer notre position concurrentielle, à encourager les Canadiens à se tourner vers l'extérieur, et à les préparer à soutenir la concurrence internationale; or ce sont justement les politiques auxquelles l'opposition officielle et le Nouveau Parti démocratique livrent une lutte acharnée depuis plusieurs années.

Le député laisse maintenant entrevoir une conversion de la part de l'opposition officielle. C'est une excellente nouvelle, mais personne à la Chambre ne sait au juste quelle est la politique de l'opposition officielle sur quoi que ce soit.

Je me réjouis de voir que le député est apparemment favorable à la libéralisation des échanges.

* * *

LA CONSTITUTION

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Aujourd'hui, notre parti a saisi la Chambre d'une motion tendant à ouvrir le processus de discussions constitutionnelles. Je tiens à dire au premier ministre que même si les membres de son gouvernement et lui affirment publiquement qu'ils veulent écouter les Canadiens, ces derniers ont de plus en plus l'impression qu'en privé, les ministériels n'écoutent qu'une seule voix.

La semaine dernière, sauf erreur, le principal conseiller du premier ministre en matière constitutionnelle a rencontré des universitaires au lac Meech, afin de discuter d'un document commandé par le Conseil d'entreprises pour les questions d'intérêt national. En principe, il n'y a rien de mal là-dedans. De toute évidence, de nombreuses démarches se font actuellement à l'insu du public qui voudrait connaître ne serait-ce que le mandat et l'orientation du gouvernement.